

Image not found or type unknown



## Interrogation suite à une audition devant médiateur

Par **MILLON**, le **02/11/2016** à **18:13**

Bonsoir,

Après être passé devant un médiateur pour vandalisme sur voiture, la victime a réclamé 10000euros de dédommagement pour les travaux réalisés mais n'a pas présenté ses factures et le médiateur ne les a pas demandées non plus à l'audition. Je me suis engagé à payer. Puis je réclamer ces factures qu'elle prétant avoir payées?  
J'ai envoyé un courrier au médiateur pour lui demander mais ne me répond pas....  
Merci de me répondre